



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉE DU NUMÉRIQUE,
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU
REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 06 juin 2014
N° 114

France Très Haut Débit : Axelle LEMAIRE se félicite que l'Union européenne se mobilise au côté de l'État et de toutes les collectivités pour le déploiement du très haut débit pour tous

Le déploiement du très haut débit en France d'ici 2022 est un engagement fort du Président de la République, François HOLLANDE, au bénéfice de l'accès de nos concitoyens à internet et aux services numériques, de la compétitivité de nos entreprises et de l'égalité de nos territoires.

Ce chantier représente un investissement de 20 milliards d'euros et repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés. Pour les projets publics, qui concerneront près de 15 millions de foyers et d'entreprises dans les territoires les moins denses, la possibilité pour les régions de mobiliser les fonds structurels européens (FEDER) constitue un élément important de la réussite du Plan France Très Haut Débit.

Axelle LEMAIRE salue le choix de la Commission européenne de permettre l'affectation de ces fonds à des projets d'infrastructures à très haut débit. En demandant que les réseaux ainsi financés s'inscrivent dans le cadre du plan France Très Haut Débit, la Commission européenne valide la demande portée par le gouvernement français et sa stratégie ambitieuse pour le déploiement d'internet.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 – sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 55 40 – sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Elisabeth LABORDE